

### « Impasse de la Fontaine »

Superficie : 0.94ha

Nombre de logements minimum: 11

Logements locatifs sociaux minimum : **Apprécié par la commune et Dinan Agglomération**

### Caractéristiques du Site

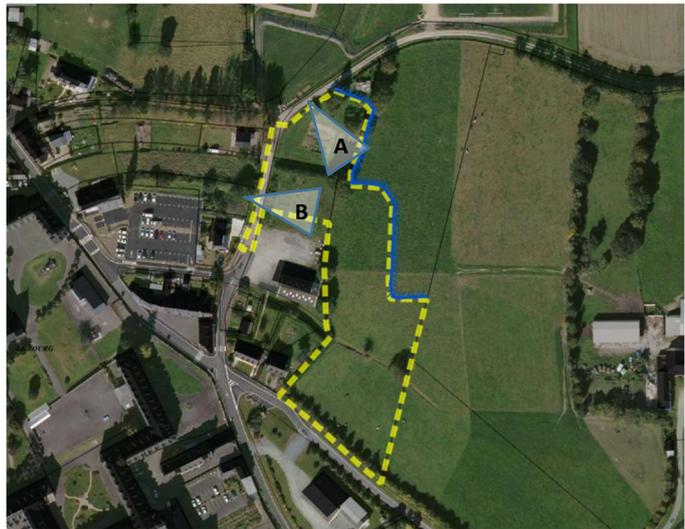
Ce secteur se situe à l'Est de l'agglomération, à proximité du centre-bourg.

Il est inséré entre un parking, du bâti ancien, un bâtiment d'activité et des terres agricoles.

Le secteur est actuellement cultivé.

Une zone humide est présente en lisière Nord du secteur.

### Site en extension



### Photographies du site



## Objectifs généraux d'aménagement du site

Ce secteur est à vocation d'**habitat**. Les orientations pour ce secteur sont :

- Créer un ou deux accès. Un au nord-ouest du secteur débouchant sur l'Impasse de la Fontaine et le second au sud sur la Rue de la Fontaine.
- Traiter la lisière urbaine à l'est du secteur par la création d'une haie afin d'intégrer le projet dans le paysage.
- Conserver les arbres inscrits au schéma, l'alignement présent au sud du secteur pourra être rompu afin de créer une voirie.
- Aménager la voirie à l'est du secteur si l'accès nord est réalisé.
- Le nombre de logements sociaux sera apprécié par la commune et Dinan Agglomération.

## Légende



Délimitation du secteur



Principe d'accès groupé



Arbres ou haies à conserver



Haie à créer en lisière du secteur



Voirie à aménager



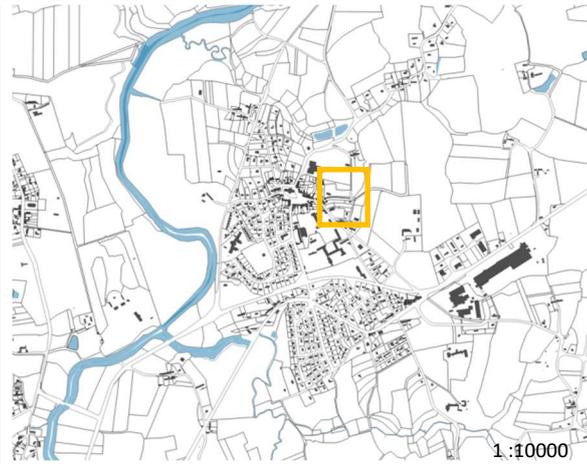
Délimitation de la zone humide

### Schéma des orientations d'aménagement du secteur n°049-3



# Créhen – n°049-4

Zone UCa



## « Impasse de la Fontaine 2 »

Superficie : 0.65ha

Nombre de logements minimum: 8

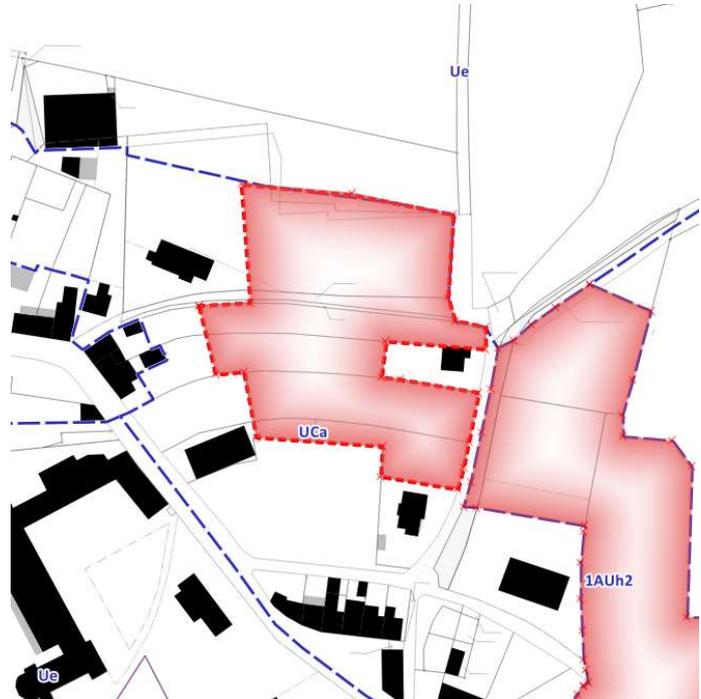
Logements locatifs sociaux minimum :  
**Apprécié par la commune et Dinan Agglomération**

### Caractéristiques du Site

Ce secteur se situe à l'Est de l'agglomération, à proximité du centre-bourg.

Il est constitué d'un ensemble de fonds de jardins ou de parcelles en friches

### Site en renouvellement urbain



### Photographies du site

A

B

## Objectifs généraux d'aménagement du site

Ce secteur est à vocation d'**habitat**. Les orientations pour ce secteur sont :

- Traiter le maintien du linéaire boisé du secteur par le maintien des plantations existantes.
- Le nombre de logements sociaux sera apprécié par la commune et Dinan Agglomération.

## Légende



Délimitation du secteur



Arbres ou haies à conserver



Liaison viaire possible

## Schéma des orientations d'aménagement du secteur

